

©AFP Général - Mercredi 25 Janvier 2006 - 20:37 - Heure Paris (443 mots)

Education-évaluation

## Une réforme du système d'évaluation des élèves "encouragée" par le ministère

PARIS, 25 jan 2006 (AFP) - Le mouvement lancé en février 2005 par syndicats, associations et spécialistes de l'Education pour réformer le système d'évaluation des élèves a annoncé mercredi avoir reçu le "soutien officiel et très encourageant" du ministère de l'Education.

A l'origine du mouvement, **André Antib**i, professeur à l'université Paul Sabatier de Toulouse, figure, a-t-il précisé à l'AFP, une lettre du directeur de cabinet de Gilles de Robien adressée à la sénatrice de la Marne Françoise Ferat dans laquelle il assure porter "une attention particulière" aux propositions de l'enseignant.

"On a eu plusieurs rendez-vous avec le cabinet du ministre et la direction de l'Enseignement scolaire, qui s'est engagée à écrire aux rectorats et inspecteurs d'académie pour recommander d'encourager les expérimentations sur le terrain", a expliqué M. **Antibi**.

Actuellement, a-t-il assuré, environ 500 enseignants, pour l'essentiel du secondaire, expérimentent avec leurs élèves des "contrats de confiance".

Ceux-ci consistent à "annoncer le programme du contrôle aux élèves" afin de limiter leur angoisse et de contrecarrer le réflexe des enseignants de noter leurs copies en trois groupes, mauvais, moyens, bons, pour aboutir à une moyenne à 10.

"Ce n'est pas une solution miracle grâce à laquelle tous les élèves auront de bonnes notes", a précisé le professeur. Mais, a-t-il assuré, ce qui ressort des expérimentations, c'est que "les bons élèves restent bons, ceux qui sont en échec grave restent en échec mais la dizaine d'élèves qui vivaient un échec artificiel augmentent, eux, leur moyenne de manière spectaculaire", a-t-il détaillé.

M. **Antibi** a ajouté avoir eu la surprise de constater que "les élèves travaillent plus" avec cette méthode.

L'enseignant a certifié que le ministère lui réservait quelques pages de son site ([eduscol.fr](http://eduscol.fr)) pour expliquer sa démarche.

Le ministère a rappelé "être très favorable à une expérimentation" mais a affirmé attendre que celle-ci soit menée à terme pour "en tirer les conséquences".

L'"appel pour une évaluation plus juste du travail des élèves et des étudiants", a été signé en février 2005 par les principaux syndicats enseignants du primaire et du secondaire (à l'exception du Snes-FSU) du public et du privé, les trois fédérations de parents d'élèves, des associations péri-scolaires et des chercheurs.

lum/lbx/DS

Tous droits réservés : ©AFP Général

927525175660760C33F94238EE05215D4A653743556176F0E579FCB